



**Appel à candidatures à un poste de Technicien Forestier (H/F),
au CRPF Auvergne-Rhône-Alpes
délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière**

EMPLOI PROPOSE

Intitulé du poste :	Technicien Forestier H/F
Type de contrat :	CDI à temps complet , de droit public, selon statut des personnels du CNPF (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe
Catégorie d'emploi :	B
Rémunération :	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPF (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent ou grilles de la fonction publique de l'Etat - Fourchette entre 26 et 42K€
Résidence administrative :	Yzeure (03)
Prise de poste :	1^{er} juin 2022

PRESENTATION DU CNPF

Le CNPF (Centre National de la Propriété Forestière) a pour mission de développer, orienter et améliorer la production des forêts privées en promouvant une gestion forestière durable auprès des propriétaires forestiers privés.

C'est un établissement public de l'Etat placé sous la tutelle du ministère chargé de la forêt. Dans le cadre d'orientations nationales définies par le Conseil d'administration et d'un Contrat d'objectifs et de performance avec l'Etat, les 10 délégations régionales (CRPF), coordonnées par une direction générale, organisent et réalisent les missions de l'Etablissement auprès des propriétaires forestiers en région.

Chaque CRPF dispose d'un Conseil de centre composé d'élus des propriétaires forestiers de la région, chargé notamment de l'agrément des documents de gestion durable (DGD) et de la priorisation des actions de développement forestier.

Le département de l'Allier avec 449 plans simples de gestion pour environ 40 000 ha est le département avec la plus forte couverture en document de gestion durable sur la région AURA. Il se démarque avec de grandes propriétés à Chênes du reste de la région.

De nombreuses questions se pose aujourd'hui sur la gestion de ces chênaies et sur l'application des plans simples de gestion suite aux sécheresses et canicules répétées des dernières années (augmentation du nombre de demandes de coupes, modificatifs de plan simple de gestion...).

Ces questions se posent également pour d'autres essences comme le Douglas et le Pin sylvestre également présentes sur le département dans un contexte forestier diversifié...

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité de la directrice et de l'ingénieur chargé du département de l'Allier/Puy de-Dôme, il/elle sera chargé(e) de l'animation et mise en œuvre des actions relevant du contrat d'objectifs et de performance du CNPF sur le 2/3 nord du département :

- promotion des documents de gestion durable, instruction des PSG et demandes de coupes...
- vulgarisation de la gestion forestière, réunions, conseils individuels ;
- participation aux études régionales, dont les thématiques évoluent selon les priorités de l'établissement (actuellement études en lien avec la crise sanitaire, le plan de relance et l'adaptation des forêts aux changements climatiques) ;
- appui aux stratégies locales de développement forestier : promotion des aides sylvicoles de la région, promotion des PSG volontaires, label bas-carbone, desserte...
- suivi des placettes expérimentales présentes sur le département ;

- relations avec les partenaires locaux du CRPF : coopératives forestières, experts forestiers, FRANSYLVA 03, organisations professionnelles, élus locaux... ;
- participation aux réunions et commissions cynégétiques ;
- correspondant-Observateur du réseau DSF (Département Santé des Forêts) sur l'ensemble de l'Allier
- animation du CETEF (Centre d'Etudes Techniques et d'Expérimentations Forestières de l'Allier) notamment pour la mise en place d'un réseau de placettes d'adaptation au changement climatique.

PROFIL RECHERCHÉ

Formation – expérience :

- o Technicien supérieur agricole option productions forestières ou gestion forestière.
- o Diplôme technique ou universitaire français ou étranger de niveau équivalent.

Qualités requises :

- o bonnes capacités d'animation et de concertation ;
- o très bonne organisation, rigueur, autonomie et esprit d'initiative ;
- o bonnes dispositions aux relations extérieures comme au travail en équipe.

AVANTAGES

- **25** jours de congés annuels et **19** jours RTT (en fonction des horaires hebdomadaires) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de **8 €**, pris en charge à **60%** par l'employeur ;
- Télétravail envisageable à hauteur de 1 jour par semaine après 1 an de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des transports en commun à hauteur de **50%** ;
- Participation mutuelle à hauteur de **15 €** mensuels.

PERSONNES A Contacter

Jean-Baptiste REBOUL – Ingénieur Responsable de l'Allier et du Puy de Dôme
Tél. 06.62.27.00.89 – Mél : jean-baptiste.reboul@cnpf.fr

DEPOT DE CANDIDATURE

Envoyer par mail ou par courrier, **avant le 22 avril 2022**, un dossier comprenant impérativement :

- un CV
- une lettre manuscrite de motivation

à : Madame la Directrice Maison de la forêt et du bois – Site de Marmilhat - 10 allée des eaux et forêts - 63370 LEMPDES

Les candidats retenus seront invités à se présenter devant une commission de sélection le **2 mai 2022**, au siège du CRPF Auvergne-Rhône-Alpes - Maison de la forêt et du bois – Site de Marmilhat - 10 allée des eaux et forêts - 63370 LEMPDES, et sera suivi d'un exercice terrain l'après-midi.